



**United Nations Peacebuilding Support Office (PBSO)/ Peacebuilding Fund (PBF)**

|   |   |
|---|---|
| <b>Project Title: “Projet d’appui au monitoring électoral y compris de la situation des droits de l’homme en Guinée”</b>  | <b>Recipient UN Organization(s):</b><br>PNUD, HCDH, UNESCO  |
| <b>Personnes à contacter en liaison avec le projet:</b><br>Metsi MAKHETHA, Directeur pays du PNUD<br>Téléphone: +224 62355470<br>Email: <a href="mailto:metsi.makhetha@undp.org">metsi.makhetha@undp.org</a><br>Louis-Marie BOUAKA, Représentant du HCDH<br>Téléphone: +224 662 517285<br>Mail: <a href="mailto:lbouaka@ohchr.org">lbouaka@ohchr.org</a><br>Mamadou Dian Diallo, point Focal UNESCO<br>Mail : <a href="mailto:m.diallo@unesco.org">m.diallo@unesco.org</a><br>Tel : 622 328591  | <b>Implementing Partner(s):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut de Gorée</li> <li>- Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG/DCPD)</li> <li>- Consortium pour l’observation Domestique du processus électoral en Guinée</li> <li>- Réseau Jeunesse Afrique de Guinée</li> <li>- Ministère des Droits de l’Homme et des Libertés Publiques</li> </ul> |
| <b>Project Number:</b>  | <b>Project Location:</b> Conakry et 8 Regions Administratives   |
| <b>Project Description:</b><br>L’objectif global du présent projet qui regroupe le PNUD, le HCDH et l’UNESCO est de contribuer à l’instauration d’un climat de confiance, à la promotion d’une culture de non-violence ainsi qu’au respect des droits de l’homme avant, pendant et après les élections législatives du 24 septembre 2013. Le premier volet porté par le PNUD, est géré par les femmes à travers la Plateforme de Veille pour la tenue d’élections paisibles et transparentes en partenariat avec le consortium pour l’observation domestique électoral (CODE). il vise à mettre en place un dispositif de monitoring des élections avec une capacité de réponse efficace rapide pour intervenir en temps réel aux dysfonctionnements liés aux élections, aux risques de fraude et de violences électorales. Basé sur les expériences du Sénégal, du Liberia, de la Sierra Leone, du Mali et du Togo, ce dispositif est composé d’une « Case de Veille » qui intègre trois chambres qui ont pour charge de recueillir les informations, de les analyser et apporter les réponses adéquates. La troisième chambre, constitue du groupe de contact assure tout le processus d’alerte précoce. Le second volet porté par le HCDH, concerne monitoring de la situation des droits de l’homme, particulièrement dans les zones à risque. Enfin, il sera déployé par l’UNESCO, un vaste programme de renforcement des capacités citoyennes sur le code des élections et la non-violence. Ces actions soutenant des élections crédibles peuvent ainsi apporter une contribution majeure à la paix et l’accomplissement de la transition et à la consolidation de la paix en Guinée. | <b>Total Project Cost:</b> 1 052 110,67 USD<br><b>Participation PBF :</b> 1 052 110,67 USD<br><b>Participation Gouvernement:</b> Ressources Humaines  |
|   | <b>Project Start Date and Duration:</b><br>01 Septembre jusqu’au 31 Décembre 2013   |

**Gender Marker Score:** Niveau 3 avec des activités portées par les organisations féminines et un budget spécifiquement consacrés aux femmes.

**PBF Outcomes:** les Activités du projet répondent au besoin de renforcement du processus de consolidation de la Paix à travers le Domaine prioritaire 2 du Plan prioritaire à savoir la Réconciliation Nationale. Il consiste à soutenir des activités de renforcement de capacités citoyennes, de monitoring électoral notamment par les femmes en vue d'anticiper sur les incidents et monitoring de la situation des droits de l'homme, particulièrement dans les zones à risque durant le scrutin du 24 septembre en vue de contribuer à l'apaisement des tensions politiques au bénéfice d'élections législatives apaisées

**Project Outputs and Key Activities:**

**Output 1 : Un dispositif innovant de monitoring électoral est opérationnel avec une capacité de réponse rapide pour la gestion des dysfonctionnements du processus électoral et des violations des droits de l'homme**

- 1.1. Mettre en œuvre un plan de déploiement des femmes monitrices de la plateforme de veille dans les régions et Conakry (NB : la formation se fera a travers le projet facilitation)
- 1.2. Mettre en place d'un système d'alerte précoce et de réponse rapide le jour du scrutin à travers une Salle de veille
- 1.3. Renforcer les capacités en droits de l'homme et déployer 140 moniteurs et trois experts internationaux sur le terrain pour le monitoring sur la situation des Droits de l'Homme

**Résultats attendus :**

- Un système d'alerte précoce et de réponse rapide est opérationnel à travers la mise en place d'une salle de veille composée d'une unité technique, d'analyse et politique et capable de réagir en temps réel aux dysfonctionnements et incidents rapportés par les femmes monitrices
- 800 femmes monitrices sont déployées sur l'ensemble du territoire et alimentent le système d'alerte précoce et de réponse rapide
- 140 moniteurs de droits de l'homme et 3 fonctionnaires internationaux des droits de l'homme P 3 sont déployés sur l'ensemble du territoire et alimentent le système de rapportage interne piloté par le HCDH sur la situation des droits de l'homme;

**Output 2 : Promotion d'une culture de paix et non-violence en période pré- et post électorale et sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs citoyens dans le cadre des élections**

- 2.1. Former les journalistes sur les droits de l'homme et la responsabilité sociale en période électorale
- 2.2. Mettre en place un vaste programme d'éducation citoyenne à travers l'organisation de caravanes de civisme
- 2.3. Concevoir des spots TV et Radio pour diffusion dans les langues locales

**Résultats attendus :**

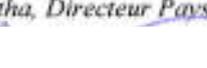
- 50 Journalistes adhèrent au code de bonne conduite et à la stratégie de communication mis en place par le projet
- 150 paires éducateurs/éducatrices favorisent une meilleure connaissance des populations du processus électoral et l'exercice du droit de vote
- 2 spots TV et Radio sont conçus et diffusés dans les langues locales

Une stratégie de communication en langues locales permet d'inciter les citoyens a des comportements responsables et non-violentes

## PROJECT DOCUMENT COVER SHEET

(for PRF-funded projects)

### Co-chairs of the Joint Steering Committee

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Highest UN Official</b><br/> <i>Anthony Ohemeng-Boamah</i><br/> <i>Vice Président du comité de pilotage Conjoint</i><br/> <i>Signature</i></p>   <p><i>Coordonnateur Résident des Nations Unies</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p> | <p><i>Mohamed Saïd Fofana</i><br/> <i>Président du Comité de Pilotage Conjoint</i><br/> <i>Signature</i></p>   <p><i>Premier Ministre, Chef du Gouvernement</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p>                          |
| <p><b>Recipient UN Organization(s)</b></p> <p><i>Metsi Makhetla, Directeur Pays</i><br/> <i>Signature</i></p>   <p><i>Agence: PNUD</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p>   | <p><b>National Implementing Partner(s)</b></p> <p><i>Bakary Fofana</i><br/> <i>Signature</i></p>   <p><i>Title: Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p> |
| <p><i>Marie Louis Bouaka, Représentant du Haut Commissaire</i></p>   <p><i>Agence HCDH</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p>  | <p><i>Alhassane Condé</i><br/> <i>Signature</i></p>   <p><i>Title: Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p>   |
| <p><i>Mamadou Diallo, Point Focal</i></p>   <p><i>UNESCO</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p>  | <p><i>Kalifa Diaby Gassama</i><br/> <i>Signature</i></p>   <p><i>Title: Ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques</i><br/> <i>Date &amp; Seal</i></p>  |

**Table of contents:**

**COMPONENT 1: (The “Why”)**

- a) Situation analysis, financial gap analysis and assessment of critical peacebuilding needs
- b) Project/ Portfolio justification

**COMPONENT 2: (The “What”)**

- a) Project focus and target groups
- b) Theory of changes: linking activities to results

**COMPONENT 3: (The “How”)**

- a) Implementation approach
- b) Budget
- c) Sustainability
- d) Risk management
- e) Results framework and monitoring and evaluation

**COMPONENT 4: (The “Who”)**

- a) Implementing Agencies and their capacity
- b) Project management arrangements and coordination
- c) Administrative Arrangements

**COMPONENT 5: Annexes**

Annex A: Donor Mapping in Peacebuilding Strategic Outcome Area/s (including UN agencies) and gap analysis

Annex B: Mapping of UN Agency Capacity table

Annex C: Organigram of Project management structures

Annex D: Target table for outcome and output indicators of the results framework

Annex E: Project Summary

## PROJECT COMPONENTS:

### COMPONENT 1:

#### a) Project Justification

L'histoire de la Guinée est empreinte d'instabilité et de violence en raison du processus de dévolution et d'exercice du pouvoir. Cette instabilité combinée à la pauvreté, à la faiblesse des institutions et à la persistance des clivages ethniques, tend à générer un regain de tension et de violence pendant les processus électoraux. Ce fut le cas lors de manifestations de 2009 en faveur de la tenue d'élections démocratiques, et à l'annonce des résultats provisoires des élections présidentielles de 2010 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ces deux périodes furent marquées par une éruption de violence causant de graves violations des droits de l'homme notamment des violences basées sur le genre. De nombreuses personnes furent déplacées suite à ces événements.

L'élection du Président de la République en décembre 2010 était censée aboutir six mois après à la tenue d'élections législatives, elles-mêmes supposées parachever la transition démocratique amorcée par la Guinée. Néanmoins, la tenue des élections législatives a été moult fois reportée en raison de profonds désaccords politiques entre les parties prenantes sur les modalités techniques d'organisation des dites élections.

La convocation du corps électoral le 13 avril 2013 faite par le Président de la République, en vue de la tenue des élections législatives le 30 juin 2013, avant la désignation d'une équipe de médiation intervenue le 15 avril 2013, a davantage radicalisé les positions et approfondi le désaccord entre l'opposition et le camp présidentiel. Elles ont abouti à l'organisation régulière des marches de protestations dont les dernières de mai 2013 ont engendré plus de 350 blessés et 14 morts avec en toile de fond des conflits identitaires. En outre, la montée et la recrudescence de tensions interethniques à Conakry et dans d'autres villes du pays, ainsi que les affrontements entre jeunes partisans de partis politiques soulignent les risques de violations des droits de l'homme. Les violations de droits de l'homme répertoriées suite à ces incidents vont des cas d'exécution extrajudiciaires<sup>1</sup>, d'atteintes à l'intégrité physique, aux atteintes au droit de propriété publique et privée.

La reprise du dialogue inter-Guinéen et la médiation engagée par le Système des Nations Unies à travers la mise en place d'un collège de facilitation a abouti le 03 juillet 2013 à la signature de l'Accord sur la préparation et l'organisation des élections législatives programmées pour le 24 septembre 2013. Cependant, en dépit des efforts de médiation menés sous la conduite du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, la tenue d'élections consensuelles et exemptes des violations des droits de l'homme, demeure un défi majeur.

En effet, les violences électorales ont été à l'origine de nombreuses dérives et de conflits affectant particulièrement les femmes et les enfants. L'expérience des élections présidentielles de 2010 renseigne sur les difficultés que rencontre la Guinée à organiser un scrutin libre de dysfonctionnements et de violences. A cela s'ajoute la méfiance croissante des populations envers les acteurs politiques.

Dans ce contexte de tensions accrues et de méfiance le projet proposé vise à contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et d'apaisement permettant le bon déroulement des élections. Ainsi, le projet proposé vise à la mise en place d'un programme de renforcement

---

<sup>1</sup> Durant les manifestations publiques tenues depuis février 2013, 28 personnes ont été tuées dont 19 par balles et 750 ont été blessés dont 34 par balles.

de la citoyenneté et la promotion d'une culture de la paix pour un changement de mentalités auprès des populations. A ces fins, il est envisagé l'utilisation des canaux adaptés et la valorisation des traditions orales. En outre, le projet prévoit la mise en place d'un dispositif de monitoring électoral, avec l'apport des acteurs de la société civile et un système de réponse rapide pour réagir en temps réel aux dysfonctionnements liés aux élections. Enfin, le projet intègre une dimension de monitoring des droits de l'homme avant, pendant et après les élections.

Compte tenu du rôle critique des femmes dans le maintien et la restauration d'un climat de paix, elles seront fortement mobilisées dans la gestion du dispositif de monitoring électoral pour traverser les moments critiques permettant l'achèvement du processus de transition. Par ailleurs, les différentes organisations et les réseaux des femmes se sont déjà réunies en vue de créer une Coalition plateforme de veille pour l'observation des législatives, à l'image des expériences du Liberia, du Sénégal et de la Sierra Leone.

Dans cette perspective, ce projet d'appui au processus électoral s'inscrit dans le cadre du second plan prioritaire pour la consolidation de la paix en Guinée: il vise la réalisation de l'effet 2 relatif à «l'environnement sociopolitique est inclusif et vise à favoriser l'enracinement du respect de l'État de droit grâce à des mécanismes appropriés de prévention et de résolution des conflits au niveau local et national.» La mise en œuvre de ce projet compléterait les autres initiatives visant le bon déroulement des élections, notamment le projet « Soutien d'urgence à la sécurisation du processus électoral ».

## **COMPONENT 2:**

### **a) Project focus and target groups**

#### **- Project focus:**

L'objectif global du projet est de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections. Le premier volet du projet porte sur le monitoring des droits de l'homme avant pendant et après les élections législatives du 24 septembre 2013 et est piloté par le HCDH. Le second volet géré par la Plateforme de Veille pour la tenue d'élections paisibles et transparentes consiste à mettre en place un dispositif de monitoring des élections avec une capacité de réponse efficace rapide pour intervenir en temps réel aux dysfonctionnements liés aux élections, aux risques de fraude, de violences électorales en particulier dans les zones à risque. Basé sur l'expérience au Sénégal, Liberia, Sierra Leone, Mali et Togo, ce dispositif est composé d'une « Case de Veille » qui intègre trois chambres qui ont pour charge de recueillir les informations, de les analyser et apporter les réponses adéquates. La troisième chambre, constitue du groupe de contact assure tout le processus d'alerte précoce. Tout le mécanisme est entièrement par les femmes à travers la Plateforme de Veille pour la tenue d'élections paisibles et transparentes. Le troisième volet a trait à la mise en œuvre d'un vaste programme de renforcement des capacités citoyennes sur le code des élections et la non-violence. Ces actions soutenant des élections crédibles peuvent ainsi apporter une contribution majeure à l'achèvement de la transition et à la consolidation de la paix en Guinée.

#### **- Key target groups/beneficiaries:**

Les actions visent un certain nombre d'acteurs clés dans le contexte électoral notamment les acteurs politiques, religieux, communautaires, non gouvernementaux, les médias, ainsi que les forces de sécurité impliquées dans la sécurisation des élections. A cet effet, les forces de sécurisation des élections seront informées et sensibilisées sur la prise en compte des droits de

l'homme dans les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre. En outre, les autorités nationales et locales seront ciblées pour des actions de sensibilisation et de plaidoyer sur leur rôle et responsabilité en matière des droits de l'homme pendant le processus électoral. Par ailleurs, les journalistes seront ciblés de manière spécifique sur leur responsabilité sociale conformément aux principes des droits de l'homme en général et en particulier ceux liés à la non-discrimination. Quant aux réseaux et organisations féminines, elles s'impliqueront dans le monitoring électoral à travers une plateforme de veille des femmes permettant la collecte, l'analyse et le traitement des dysfonctionnement en vue de réponses en temps réels. Enfin, la population dans son ensemble sera ciblée via des spots sur les droits de l'homme, la tolérance, la prévention des violences et la lutte contre toutes les formes de discrimination en période électorale ce avec l'appui de l'Unité Anti-Discrimination du HCDH à Genève.

#### **b) Theory of changes: linking activities to results**

##### - Theory of changes:

Si les actions de monitoring des droits de l'homme, d'éducation citoyenne, de renforcement des capacités, de monitoring du processus électoral telles que prévues dans le présent projet sont convenablement exécutées ;

Alors, la confiance des parties prenantes et des populations contribuera à créer un environnement favorable à la tenue d'élections transparentes, apaisées, crédibles et exempt de violence et des actes de violation des droits de l'homme.

### **COMPONENT 3:**

#### **a) Implementation approach**

##### - Prioritisation and phasing of support:

Par une approche inclusive et participative, veillant à la prise en compte de la dimension genre, le projet prévoit quatre stratégies de mise en œuvre: (i) monitoring du processus électoral, avec une capacité de réponse rapide aux irrégularités liées aux élections et monitoring des droits de l'homme ; (ii) plaidoyer et conseils techniques ; (iii) renforcement des capacités, (iv) sensibilisation, communication et mobilisation sociale.

#### **A- Monitoring du processus électoral et monitoring des droits de l'homme**

Deux interventions sont envisagées dans le cadre de ce premier axe stratégique à savoir un monitoring électoral par la Plateforme de Veille des Femmes d'une part et un monitoring des droits de l'homme durant le processus électoral qui sera mené par le HCDH conformément à son mandat d'autre part.

##### **A1. Mise en place d'une Plateforme de Veille des Femmes pour la conduite d'élections paisibles, transparentes et paisibles**

Sur base de l'expérience réussie au Libéria, Sénégal, Sierra Leone, Mali et plus récemment au Togo, un dispositif de monitoring des élections sera mis en place et géré par les associations et réseaux féminins. Ce dispositif est basée sur le « M-monitoring » qui est un dispositif de monitoring électoral mobile, qui au delà du monitoring classique permet de réagir en temps réel aux éventuelles irrégularités liées aux élections. Ainsi, l'approche veut faire face aux limites des modèles classiques d'observation électorale qui ont une faible capacité de réaction rapide en temps réel.

Dans cette optique, la plateforme est construite autour de 4 objectifs :

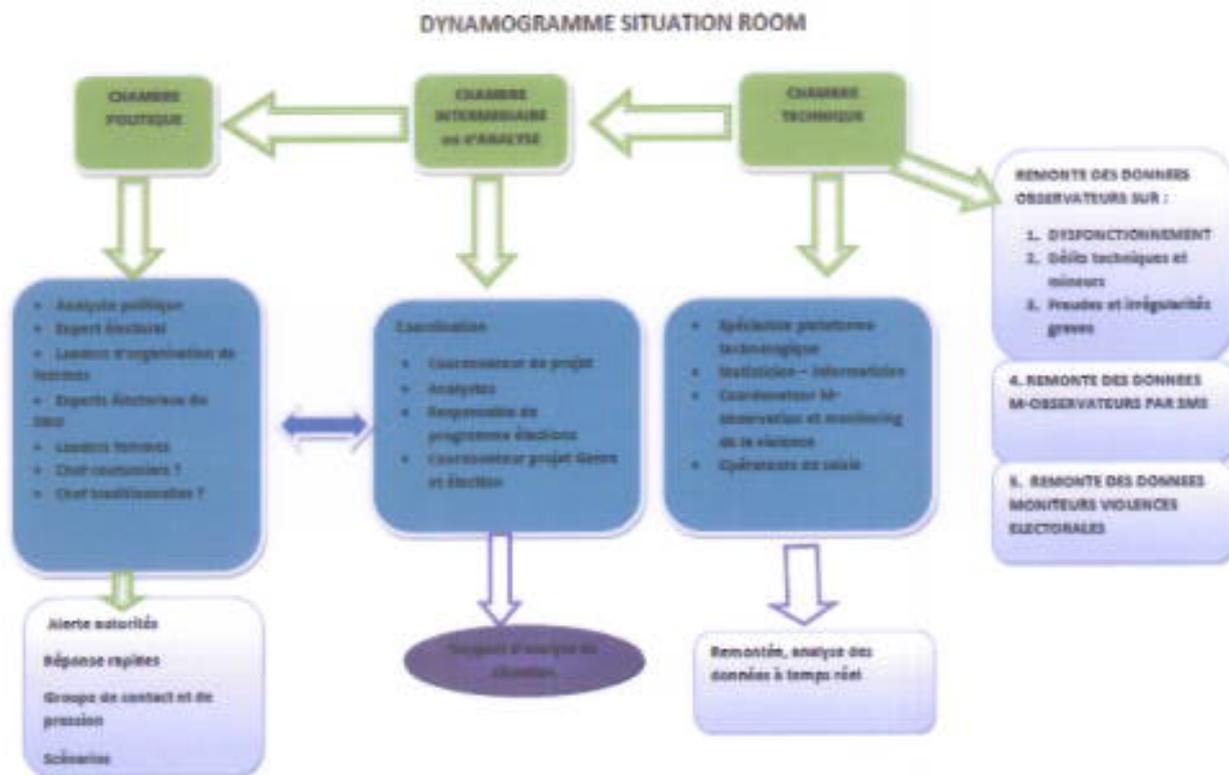
- accorder un plus grand rôle et mettre synergies les organisations de la société civile et les organisations féminines en particulier dans la gestion de crises et d'alerte précoce pour garantir des élections crédibles et apaisés;
- Elaborer des plages de collaboration avec les autorités et les autres parties prenantes du processus électoral dans le but d'asseoir la légitimité institutionnelle des organisations de la société civile impliquées dans le processus électoral;
- Mettre en place et optimiser un système d'alerte précoce et de réponse rapide le jour du scrutin a travers un Salle de Veille ;
- Recueillir de l'information crédible, scientifique relevant de la matière électorale pour une bonne documentation et la capitalisation du processus électoral Guinée.

L'approche méthodologique pour la mise en place de la plateforme consiste a

- Mettre en œuvre un plan de déploiement de 800 femmes observatrices pour observer les opérations de vote, de dépouillement, de transmission et de compilation des résultats.- qui seront formé dans le cadre du projet Facilitation du PBF – dans les 08 régions administratives et a Conakry ; Une stratégie de déploiement sera élaboré lors du démarrage du projet pour assurer une couverture maximale des 12,000 Bureau de Vote;
- Mettre en place et appuyer le fonctionnement d'une « Case de Veille » composée de trois entités (technique, analyse, et politique) qui seront fonctionnels pendant 7 jours (du 20 au 27 Septembre) et gérée par 75 personnes :
  - La **chambre technique** pour le recueil et la mise en ligne des données à temps réel composée d'une trentaine de techniciens et d'opérateurs. Les données sont transmises par les 800 « M observateurs » formés et déployés sur le terrain; Une plateforme technique mis en place avec l'appui d'un opérateur de la place permettra la remontée des informations a travers un système de téléphonie mis en réseau avec un système informatique. A cet effet, les 800 observatrices seront en possession d'une puce de téléphone et la salle technique devra être équipée de 20 ordinateurs
  - La **chambre d'analyse** qui regroupe 10 responsables de programmes du SNU, des plénipotentiaires des organisations parties prenantes et un analyste politique qui reçoivent les données pour les analyser;
  - La **chambre politique** qui se charge des dysfonctionnements mis en exergue dans les documents fournis par les deux autres chambres. Elle a à sa disposition l'annuaire de tout le commandement territorial, les autorités administratives et toutes les autorités en charge du processus électoral. Ainsi, les dysfonctionnements sont corrigés en temps réel, grâce à des appels téléphoniques passés par les membres de la chambre politique à chaque fois qu'ils sont sollicités. Cette chambre est composée d'une trentaine d'acteurs de la société civile, de journalistes, de leaders femmes, d'anciens fonctionnaires et d'anciens ambassadeurs femmes, des responsables des organisations de femme de la société civile, ainsi que des personnalités de la sous-région qui ont acquiert une expérience au niveau de plateformes antérieures au Sénégal, au Liberia, en Sierra Leone, au Togo et au Mali.

Cette méthodologie doit permettre de faciliter la remontée et analyse rapide d'informations crédibles afin de prévenir les autorités compétentes et l'exécution d'interventions rapides en cas

d'irrégularités et dysfonctionnement durant le scrutin. Ainsi la plateforme jouera le rôle d'un observatoire qui permet d'anticiper sur les risques de dysfonctionnement mais aussi de violence pré-électorale et postélectorale



Au niveau national l'initiative sera coordonnée par la Coalition des Femmes/Filles pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement composée de 220 organisations et réseaux de la société civile avec l'appui technique au niveau national du Consortium pour l'observation Domestique du processus électoral en Guinée et au niveau international par l'Institut de Gorée a Dakar.

## A2. Monitoring des droits de l'homme durant la période électorale

Les Bureaux du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme ne s'engagent pas dans l'observation des élections. Il s'agit d'un sacro-saint principe qui régit le fonctionnement de l'Institution. Cependant, lesdits Bureaux mènent un monitoring des droits de l'homme ainsi que des activités de promotion des droits de l'homme en lien avec les processus électoraux. Aussi, en ce qui concerne le HCDH-Guinée, conformément à son mandat, observera-t-il, avec l'appui de 140 moniteurs provenant des organisations non gouvernementales des droits de l'homme et le déploiement de 3 experts internationaux sur le terrain, la situation des droits de l'homme avant, pendant et après le scrutin législatif. Le Bureau de Conakry assurera la centralisation de toutes les informations relatives aux violations des droits de l'homme. A cet effet, une unité de veille électorale interne sera mise en place à Conakry, composée des fonctionnaires des droits de l'homme. Cette Unité aura la responsabilité de centraliser l'ensemble des informations relatives aux cas de violation des droits de l'homme rapportés via les différentes sources d'information et établira un rapport quotidien devant servir de support au développement d'actions préventives appropriées et à l'identification des présumés auteurs d'atteintes aux droits de l'homme. L'unité de veille électorale utilisera notamment les informations provenant des moniteurs des droits de l'homme ainsi que des citoyens à travers des lignes vertes correspondant aux différents opérateurs

de téléphonie mobile qui seront opérationnalisées par le bureau du HCDH en Guinée en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications. Ces lignes seront ouvertes 24h/24 avant, pendant et après les élections législatives. Les données traitées et analysées par l'Unité seront utilisées pour alimenter le système de rapportage journalier. En effet, un rapport journalier sur la situation des droits de l'homme à l'attention du siège du HCDH à Genève. Ces rapports seront partagés avec le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Outil de proximité avec les populations, le bureau du HCDH en Guinée se servira après la période électorale, desdites lignes comme un outil de travail dans le cadre de la protection des droits de l'homme.

Par ailleurs, le partenariat avec le Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques qui fera un déploiement de ses cadres pour une surveillance de la situation des droits de l'homme au cours du processus électoral, sera dynamisé pour un suivi éventuel de certains cas répertoriés.

### **B- Plaidoyer et conseils techniques**

Au regard des violences enregistrées au cours des divers processus électoraux en Guinée, le projet ciblera les Ministères de la Sécurité, de l'Administration territoriale, des Droits de l'Homme et des libertés publiques ainsi que de la Commission Electorale Nationale Indépendante en vue de s'assurer d'une prise en compte des principes des droits de l'homme dans l'ensemble des activités qui seront exécutées au cours du processus électoral. Les différents leaders des partis politiques ainsi que les autorités locales, notamment les gouverneurs, préfets et maires bénéficieront de conseils stratégiques afin d'attirer leur attention sur l'impérieuse nécessité d'une prise en compte des droits de l'homme dans leurs différentes interventions ainsi que sur leur responsabilité personnelle dans la conduite d'un processus électoral apaisé. Par ailleurs, un appui-conseil au Système des Nations unies, au collège des facilitateurs et au Corps Diplomatique permettra d'impulser une approche cohérente de la part de la communauté internationale concernant les droits de l'homme dans le cadre du processus électoral. En ce qui concerne le partage des informations sur la situation des droits de l'homme durant le processus électoral, trois (3) sessions spécifiques d'échanges sur la situation des droits de l'homme au cours du processus électoral seront organisées à l'attention du Corps diplomatique.

### **C- Renforcement des capacités**

Un vaste programme de renforcement de capacités via des actions d'information et de sensibilisation permettra aux différents acteurs impliqués dans le monitoring et la sécurisation du processus électoral de comprendre et maîtriser leur rôle et responsabilité dans les différentes étapes du processus électoral concernant les droits de l'homme. Ce programme vient en complément aux actions de renforcement des capacités des agents impliqués dans la sécurisation du processus électoral dans le cadre du projet « Soutien d'urgence à la sécurisation du processus électoral » :

#### **C1. Information et sensibilisation des moniteurs à l'observation des droits de l'homme en période électorale et déploiement**

Pour permettre des actions préventives ou correctives concernant d'éventuelles violations des droits de l'homme, 140 moniteurs seront informés et sensibilisés sur le monitoring de la situation des droits de l'homme dans le cadre des élections. Ces moniteurs seront ensuite déployés dans l'ensemble des 08 régions administratives de la Guinée. Provenant des différentes régions et sélectionnées par le Bureau en lien avec les Centres d'Information et de Proximité ainsi que les Coordinations Régionales des Organisations de la Société Civile, ces moniteurs auront la responsabilité de reporter quotidiennement les différentes situations de violences et/ou de violations des droits de l'homme dans leurs régions respectives.

Concrètement, il s'agira de vérifier le respect par les autorités étatiques des principes et valeurs contenues dans les instruments internationaux de droits de l'homme ratifiés et ayant trait à la conduite d'un processus électoral. Ensuite, la surveillance de la situation des droits de l'homme aidera à situer les responsabilités des acteurs non étatiques qui se rendraient coupables de différentes atteintes via un système de rapportage. Dans cette veine, le projet mobilisera trois (3) fonctionnaires internationaux des droits de l'homme qui joueront le rôle de chefs de zones et coordonneront le travail des moniteurs. Déployés dans les régions de Labé, Kankan et Kindia par le Bureau du HCDH, ils collaboreront entre autres avec les Coordonnateurs Régionaux des Nations unies chargés du suivi du processus électoral et qui ont été déployés conformément à l'Accord politique du 3 juillet 2013.

Les activités d'information et de sensibilisation dont bénéficieront les moniteurs seront assurées par le bureau du HCDH en Guinée et seront axées sur les thématiques suivantes : (i) Introduction générale aux droits de l'homme; (ii) Différences entre le monitoring des droits de l'homme et l'observation d'un scrutin ; (iii) Cadre juridique et institutionnel de l'élection législative en Guinée ; (iv) Principes régissant le monitoring de la situation des droits de l'homme avant le scrutin ; (v) Règles régissant le monitoring de la situation des droits de l'homme le jour du scrutin ; (vi) Normes du monitoring après le scrutin ; (vii) Comportement d'un moniteur en droits de l'homme ; (viii) Elaboration d'un rapport des droits de l'homme.

#### **C2. Atelier sur droits de l'homme, lutte contre les discriminations et responsabilité sociale des journalistes en période électorale**

Un atelier sera organisé à l'attention de 50 journalistes. Ces journalistes proviendront des médias publics et privés avec une emphase sur les radios rurales et ou communautaires. En partenariat avec le NDI, Search for Common Ground, Open Society Initiatives for West Africa, le Conseil national de la communication et le Ministère de la communication, cette formation abordera les thématiques liées à l'animation des émissions interactives en période électorale et à la prise en compte des principes des droits de l'homme dans la mission des journalistes. L'accent sera mis sur la responsabilité sociale du journaliste en période électorale avec des cas pratiques. Le code de conduite des partis politiques, le code de bonne conduite des médias, le code électoral ainsi que les instruments internationaux des droits de l'homme relatifs à l'exercice de la liberté de presse serviront de support à la formation. Par ailleurs, cet atelier sera une aubaine pour attirer l'attention des journalistes sur leur responsabilité quant à la mobilisation des citoyens sur les valeurs de tolérance, de respect de l'autre ainsi que sur la lutte contre les discriminations.

#### **D- Sensibilisation des populations pour une participation massive et citoyenne aux élections et l'instauration d'une culture de paix et de non-violence**

Afin d'amorcer des changements significatifs au sein des communautés pour transformer les attitudes et les comportements en faveur des droits de l'homme, la non-violence et la paix, une stratégie de communication et de sensibilisation de masse sera mise en œuvre. Le HCDH focalisera son attention sur la production et la diffusion de deux (2) spots radio et télévision en français et dans les langues locales pendant une période de 3 mois sur les 23 radios rurales et deux télévisions (la télévision nationale et une télévision privée).

Il est à noter que l'UNESCO, sur la base de son expérience en la matière, mettra en œuvre un vaste programme de sensibilisation et mobilisation sociale à travers le renforcement de l'éducation citoyenne des acteurs politiques, de la société civile, des jeunes des femmes en vue de préparer les citoyens à vivre les échéances électorales avant, pendant et après, dans la paix, la concorde l'esprit de tolérance et l'acceptation des résultats par tous.

A cet effet, 150 pairs éducateurs seront formés par l'UNESCO sur les pratiques citoyennes qui seront en charge d'animer de sessions de Sensibilisation de proximité dans les 5 Communes de Conakry par les pairs éducateurs et l'organisation de 11 ateliers de formation à travers un

caravane de civisme sur le processus électoral, la culture de la paix et de la non violence au niveau des régions administratives de NZérékoré, Kankan, Labé et Kindia et au niveau des préfectures de Boké, Koundara, Mamou, Beyla, Kouroussa et Guéckédou pour 400 participants issus des organisations de la Société civile, des jeunes de femmes et des militants et sympathisants des partis politiques.

- Project implementation modalities:

Le projet sera mise en œuvre suivant une modalité d'exécution parallèle qui implique que chaque agence recevra les fonds qui lui sont assignés et assurera les décaissements conformément à ses procédures. La coordination des activités reviendra à un comité technique conjoint CENI/PNUD/HCDH/UNESCO/BCR dirigé par un Représentant du HCDH. Ce comité fera appel, chaque fois que nécessaire, aux administrations nationales concernées et toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre. L'Experte en Genre du Bureau du Coordonnateur Résident (PBSO/ONU FEMMES) sera mise à la disposition pour un appui technique à la mise en œuvre du volet sur la mise en place de la plateforme de veille des femmes.

Le suivi-évaluation des activités sera assuré à travers le dispositif du Comité technique du PBF en Guinée, avec l'appui du Secrétariat Permanent du PBF et les charges de programme de chaque agence de mise en œuvre. Par ailleurs, les activités du projet seront mises en cohérence avec l'ensemble des autres interventions menées dans le cadre du processus électoral, et à cet égard, la coordination entre les différents partenaires se fera à travers la «réunion des points focaux élections» présidée par le PNUD. Le PNUD, le HCDH et l'UNESCO finaliseront un plan de mise en œuvre à valider par le comité technique de coordination des activités du projet.

**Budget**

| <b>PBF PROJECT BUDGET</b>                                      |                     |                     |                      |                       |
|--|---------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>CATEGORIES</b>  | <b>Amount UNDP</b>  | <b>Amount HCDH</b>  | <b>Amount UNESCO</b> | <b>TOTAL</b>          |
| 1. Staff and other personnel                                   | \$0,00              | \$44 200,00         | \$0,00               | \$44 200,00           |
| 2. Supplies, Commodities, Materials                            | \$0,00              | \$6 370,00          | \$0,00               | \$6 370,00            |
| 3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation) | \$50 000,00         | \$10 254,00         | \$0,00               | \$60 254,00           |
| 4. Contractual services  | \$75 000,00         | \$63 810,00         | \$150 000,00         | \$288 810,00          |
| 5. Travel  | \$10 000,00         | \$47 726,00         | \$0,00               | \$57 726,00           |
| 6. Transfers and Grants to Counterparts                        | \$395 921,00        | \$0,00              | \$110 000,00         | \$505 921,00          |
| 7. General Operating and other Direct Costs                    | \$10 000,00         | \$0,00              | \$10 000,00          | \$20 000,00           |
| <b>Sub-Total Project Costs</b>                                 | <b>\$540 921,00</b> | <b>\$172 360,00</b> | <b>\$270 000,00</b>  | <b>\$983 281,00</b>   |
| 8. Indirect Support Costs*                                     | \$37 864,47         | \$12 065,20         | \$18 900,00          | \$68 829,67           |
| <b>TOTAL</b>   | <b>\$578 785,47</b> | <b>\$184 425,20</b> | <b>\$288 900,00</b>  | <b>\$1 052 110,67</b> |

- Budget détaillé

| Intitulé des dépenses   | Unité   | Jours | Qté | PU  | Coût total (USD)  |
|---|---------|-------|-----|-----|-------------------|
| <b>FORMATION ET DEPLOIEMENT DES MONITEURS EN DROITS DE L'HOMME (5 ATELIERS: Conakry, Kindia, Labé, Faranah, Nzérékaré)</b>      |         |       |     |     |                   |
| Indemnités moniteurs  | Nbre    | 2     | 140 | 100 | 28 000,00         |
| Téléphones mobiles NOKIA 1235   | Nbre    |       |     |     | 217,00            |
| Connexion internet  |         |       |     |     | 2 172,00          |
| Téléphones Thuraya, puces et recharges  |         |       |     |     | 10 037,00         |
| Atelier de formation des moniteurs  |         |       |     |     | 9 000,00          |
| Location véhicule   |         |       |     |     | 6 950,00          |
| carburant et entretien véhicules experts  |         |       |     |     | 8 000,00          |
| Billet d'avion experts  |         |       |     |     | 4 561,00          |
| DSA experts internationaux  |         | 21    | 6   | 281 | 35 406,00         |
| <b>SOUS-TOTAL 1</b>   |         |       |     |     | <b>104 343,00</b> |
| <b>FORMATION DES JOURNALISTES</b>   |         |       |     |     |                   |
| Frais de déplacement des participants (résidents et non-résidents)  | Nbre    | 1     | 50  |     | 9 571,00          |
| Per diems personnes ressources (1 international + 2 nationales)   | Nbre    | 3     |     |     | 4 017,00          |
| Restauration  | Nbre    | 2     | 110 |     | 10 870,00         |
| Location Salle  | Nbre    | 2     |     |     | 3 261,00          |
| Communication   | Forfait |       |     |     | 1 870,00          |
| Fournitures et matériel didactiques   | Nbre    |       |     |     | 1 099,00          |
| <b>SOUS-TOTAL 2</b>   |         |       |     |     | <b>30 688,00</b>  |
| <b>MISE EN PLACE DE L'UNITE SURVEILLANCE ET CENTRALISATION DES DROITS DE L'HOMME</b>  |         |       |     |     |                   |
| Lignes vertes   | Forfait |       | 4   |     | 10 000,00         |
| Agents de collecte et de traitement de données  | Nbre    |       | 10  | 250 | 2 500,00          |
| <b>SOUS-TOTAL 3</b>   |         |       |     |     | <b>12 500,00</b>  |
| <b>SENSIBILISATION ET EDUCATION A LA NON VIOLENCE ET LA PAIX</b>  |         |       |     |     |                   |
| Organisation de 3 ateliers de formation des pairs éducateurs sur l'éducation citoyenne  | Nbre    |       | 150 |     | 45 000,00         |
| Organisation de 5 ateliers de sensibilisation de proximité à Conakry  | Nbre    |       |     |     | 75 000,00         |
| Organisation d'une caravane de civisme dans 11 localités  | Nbre    |       |     |     | 150 000,00        |
| Production & diffusion de 2 spots, 3 fois/jr pendant 2 mois   | Forfait |       |     |     | 25 000,00         |
| <b>SOUS-TOTAL 4</b>   |         |       |     |     | <b>295 000,00</b> |
| <b>MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME DE VEILLE DES FEMMES</b>  |         |       |     |     |                   |
| Phase préparatoire pour la mise en place de la plateforme   |         |       |     |     |                   |
| Participation à l'atelier de restitution sur la mise en place de la plateforme de veille pour les Élections apaisées au Sénégal | Nbre    |       |     |     | PM                |
| Participation à la Plateforme de Veille au Mali   | Nbre    | 10    | 2   |     | 12 000,00         |

|   |         |    |     |     |                  |
|---|---------|----|-----|-----|------------------|
| Atelier de Restitution des échanges Sud-Sud avec le Mali et le Sénégal                                      | Nbre    | 1  |     |     | 5 000,00         |
| <b>Total</b>  |         |    |     |     | <b>17 000</b>    |
| <b>Renforcement des capacités des observatrices</b>   |         |    |     |     |                  |
| Frais logistique pour la formation des observatrices  |         |    |     |     | PM               |
| Expertise technique pour la Formation   |         |    |     |     | PM               |
| Mise en place de l'unité technique de monitoring, de collecte, de traitement et d'analyse des données a CKY |         |    |     |     |                  |
| Location salle  | Nbre    | 12 | 350 |     | 5 000,00         |
| Location 5 véhicules  | Nbre    | 14 | 5   | 145 | 10 150,00        |
| Carburant   | Forfait |    |     |     | 5 000,00         |
| Achat téléphones portables  | Nbre    |    | 10  | 92  | 920,00           |
| Recharges téléphones portables  |         |    | 10  | 150 | 1 500,00         |
| Achat ordinateur portable   | Nbre    |    | 20  | 930 | 18 600,00        |
| Achat imprimantes   | Nbre    |    | 2   | 700 | 1 400,00         |
| Restauration (75 personnes pdt 20 jours)  | Nbre    | 12 | 75  | 30  | 27 000,00        |
| Mise en place du système de traitement et d'analyse de données  | Forfait |    |     |     | 50 000,00        |
| Prise en charge de 30 experts nationaux   | Nbre    | 12 | 30  | 100 | 36 000,00        |
| Prise en charge de 4 experts de la sous-région  | Forfait |    | 4   |     | 16 008,00        |
| Accompagnement technique  | Forfait |    |     |     | 75 000,00        |
| <b>Total</b>  |         |    |     |     | <b>246 578</b>   |
| <b>Déploiement des observatrices (jour du scrutin)</b>  |         |    |     |     |                  |
| Prise en charge de 800 observatrices (subsistance et transport)   | Nbre    | 4  | 800 | 25  | 80 000,00        |
| KIT de l'observateur  | Nbre    | 1  | 800 | 40  | 32 000,00        |
| Prime superviseurs de zone  | Nbre    | 2  | 30  | 30  | 1 800,00         |
| Mise en place du mécanisme de remontée des informations   | Forfait |    |     |     | 50 000,00        |
| <b>Total</b>  |         |    |     |     | <b>163 800</b>   |
| <b>Activités de communication autour de la plateforme</b>   |         |    |     |     |                  |
| Production et diffusions de spots   | Forfait |    |     |     | 15 000,00        |
| Production et organisation des conférences de presse  | Forfait |    |     |     | 15 000,00        |
| Organisation de 3 table rondes  | Forfait |    |     |     | 15 000,00        |
| <b>Total</b>  |         |    |     |     | <b>45 000</b>    |
| <b>Suivi-Évaluation</b>   |         |    |     |     |                  |
| Mise en place et organisation des rencontres du comité de pilotage  | Nbre    |    | 12  | 100 | 1 200,00         |
| Mission de suivi SNU (PBF, HCDH, BCR)   | Nbre    |    | 3   |     | 10 000,00        |
| Rédaction et diffusion du Rapport final   | Forfait |    |     |     | 5 000,00         |
| Organisation atelier de Restitution   |         |    |     |     | 7 500,00         |
| <b>Total</b>  |         |    |     |     | <b>23 700,00</b> |
| <b>Appui institutionnel</b>   |         |    |     |     |                  |

|  |         |  |  |  |                     |
|--|---------|--|--|--|---------------------|
| Appui au déploiement des cadres du département des droits de l'homme | Forfait |  |  |  | 10 000,00           |
| collecte et analyse des données                                      | Forfait |  |  |  | 12 500,00           |
| <b>Total</b>   |         |  |  |  | <b>22 500,00</b>    |
| <b>Charges diverses</b>  |         |  |  |  |                     |
| <b>Total</b>   |         |  |  |  | <b>20 000,00</b>    |
| <b>SOUS-TOTAL 5</b>  |         |  |  |  | <b>540 750,00</b>   |
| <b>TOTAL</b>   |         |  |  |  | <b>983 281,00</b>   |
| <b>FRAIS DE GESTION (7%)</b>   |         |  |  |  | <b>68 829,67</b>    |
| <b>GRAND TOTAL</b>   |         |  |  |  | <b>1 052 110,67</b> |

#### c) Sustainability

Les différents résultats obtenus par le projet seront capitalisés dans le cadre global des actions pour une amélioration de la situation des droits de l'homme d'une part et de la réforme des forces de défense et de sécurité à travers une meilleure professionnalisation de leur intervention d'autre part ainsi qu'une amélioration de leur relation avec les populations civiles. Quant aux femmes, le projet à travers les outils de monitoring qui seront mis à leur disposition, elles s'impliqueront avec beaucoup plus d'engagement dans l'exercice des droits civils et politiques et de part les nouvelles compétences acquises en matière de monitoring électorale elles peuvent soutenir d'autres pays de la sous-région qui s'engagent dans un tel exercice. En outre, les différents systèmes de monitoring mis en place seront évalués et capitalisés pour une réplique lors des élections municipales de 2014 et présidentielles de 2015.

#### d) Risk management

L'analyse du contexte politique de la Guinée montre que le présent projet comporte des enjeux et défis de plusieurs ordres qu'il convient de relever avec une emphase sur les mécanismes d'atténuation des risques.

| Risque   | Probabilité du risque (élevé, moyen-faible) | La gravité de l'impact sur le projet (élevée, moyenne, faible) | Stratégies atténuation  |
|--|---|--|---|
| Difficultés de décaissement des fonds nécessaires à l'organisation des activités   | Faible                                      | Faible   | Transmission du document de projet dans les délais et conformément aux procédures usuels  |
| Violences électorales et intercommunautaires   | Elevé                                       | Elevé  | Spots de sensibilisation  |
| Exacerbation des tensions sociales et généralisation des propos incitatifs à la haine intercommunautaire                             | Elevé                                       | Elevé  | Sensibilisation et animation  |
| Remise en cause du nouvel ordre constitutionnel  | Elevé                                       | Elevé  | Plaidoyer<br>Formation  |
| Manque de volonté politique chez les principaux acteurs  | Elevé                                       | Elevé  | Plaidoyer   |
| Une multiplication de l'intolérance ethnique conduisant à une exacerbation des discours ethniques, une escalade et une récupération. | Elevé                                       | Elevé  | Code de bonne conduite des partis politiques<br><br>Formation des journalistes sur leur responsabilité sociale<br><br>Implication des leaders religieux et communautaires dans les activités de sensibilisation |
| Exacerbation des clivages par les médias   | Elevé                                       | Elevé  | Respect du code des médias  |

e) Cadre de Résultats

*Policy statement / national roadmap for peace building:* La Guinée en 2015 s'oriente vers un pays démocratique, réconcilié, respectueux des principes de l'état de droit où tous les citoyens, notamment les femmes et le jeunes, participent à la vie économique et sociale dans un environnement de justice et de cohésion sociale et disposant des forces de défense et de sécurité républicaines, soumises à l'autorité civile légalement établie

*Purpose of PBF support:* L'objectif global du projet est de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections à travers la mise en place d'un dispositif de monitoring des élections avec une capacité de réponse efficace rapide pour intervenir en temps réel aux dysfonctionnements liés aux élections, d'un mécanisme de monitoring des droits de l'homme et d'un programme de renforcement de capacités citoyennes.

*Theory of change statement:* Si les actions de monitoring des droits de l'homme, d'éducation citoyenne, de renforcement des capacités et de monitoring du processus électoral telles que prévues dans le présent projet sont convenablement exécutées, Alors, la confiance des parties prenantes et des populations contribuera à créer un environnement favorable à la tenue d'élections transparentes, apaisées, crédibles et exempt de violence et des actes de violation des droits de l'homme.

| (1) Outcomes and types of change required  | (2) Indicators   | (3) Baselines and time-bound targets   | (4) Outputs and activities  | (5) Indicators  | (6) Baselines and time-bound targets   | (7) RUNO & party responsible for mobilizing inputs | (8) Inputs/ budget (USD) | (9) Assumptions  |
|--|--|--|---|---|--|--|--------------------------|--|
| <b>Output 1: Un dispositif de monitoring électoral opérationnel avec une capacité de réponse rapide pour la gestion des dysfonctionnements du processus électoral et un dispositif de monitoring des droits de l'homme</b> |  |  |   |   |  |  |                          |  |
| Les élections législatives se déroulent sans un climat de confiance et sans violence   | # de dysfonctionnements du processus électoral et violations de droits de l'homme rapportés depuis le démarrage de la campagne jusqu'à la proclamation des résultats | Une baisse d'au moins 25% d'incidents comparée aux élections présidentielles de 2010 | Activity 1.1.<br>Mettre en œuvre un plan de déploiement des femmes monitrices de la plateforme de veille dans les régions et Conakry (NB : la formation se fera à travers le projet facilitation) | # de femmes observatrices déployées<br><br># de bureaux de votes couverts | 800 femmes monitrices (500 au compte du CODE et 300 au compte de COFFIG/DCPD)<br><br>Au moins 8 % des 12,000 BV couverts | UNDP   | 163,800                  | L.e climat sécuritaire aux observateurs de faire le monitoring libre d'intimidations |
|  | # de solutions   | Aux moins 70% des urgences   | Activity 1.2.<br>Mettre en place d'un système d'alerte précoce et de réponse  | # de personnes déployées au sein de la Salle de Veille à Conakry          | 75 personnes déployées   | UNDP   | 357,278                  | Les élections se déroulent le 24 septembre telle que prévue par le Communiqué        |

|   |   |  |  |  |  |      |            |   |
|---|---|--|--|--|--|------|------------|---|
|   | apportées par la Salle de Veille des Femmes aux incidences et dysfonctionnements rapportées par les observatrices | rapportées sont résolues.  | rapide le jour du scrutin à travers une Salle de veille  | # de moniteur en droits de l'homme observateurs déployés<br><br>Un rapport quotidien et final de la situation des droits de l'homme est disponible | 140 moniteurs, dont au moins 30% de femmes       | HCDH | 104,172.00 | Le climat sécuritaire permet aux observateurs de faire le monitoring libre d'intimidations      |
|   |   |  | Activity 1.4. Informer et sensibiliser les Forces de sécurisation des élections sur la prise en compte des droits de l'homme dans les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre | # de Forces formées  | 200 agents encadreurs de la Force                | HCDH | 10,047     | Volonté politique des autorités locales à s'impliquer dans le monitoring du processus électoral |
| <b>Output 2. Promotion d'une culture de paix et non-violence en période pré- et post électorale et sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs citoyens dans le cadre des élections</b> |   |  |  |  |  |      |            |   |
|   | Taux de vote (hommes/femmes)  | Un accroissement de 5% du taux de vote (homme/femmes) depuis les élections | Activity 2.1 Former les journalistes provenant des quatre régions  | # de journalistes (ho/fe) formés adhérent aux  | Cible : journalistes dont au moins 30% de femmes | HCDH | 30,688.00  | Le climat permet aux journalistes de faire leur travail libre d'intimidations                   |



- Systems for M&E of the project:

Le suivi-évaluation du projet sera de la responsabilité des agences d'exécution sous la supervision du Secrétariat Permanent du PBF et particulièrement de l'Expert en suivi-évaluation ainsi que les départements ministériels impliqués :

- Chaque partenaire soumettra un plan de suivi utilisant les indicateurs fournis dans le cadre logique du présent projet. L'Expert en suivi-évaluation du PBF veillera à l'alimentation du cadre de suivi-évaluation et le suivi des progrès vers la réalisation des indicateurs d'impact et des produits (annex D) en lien avec les chargées de programme.
- Chaque agence est responsable de coordonner la collecte des données disponibles sur le terrain pour alimenter ce rapportage périodique et l'évaluation finale.
- Des missions conjointes de suivi sur le terrain seront organisées régulièrement associant les différentes agences intervenantes, la coordination du PBF et les ministères et structures nationales impliquées dans l'exécution du projet.
- Un reporting conjoint périodique (semestriel et annuel) sera adressé au PBF conformément au canevas en vigueur après un contrôle de qualité du Secrétariat Permanent.
- A la fin du projet il est prévu une évaluation légère et la tenue d'un atelier de capitalisation afin de documenter les expériences et les leçons apprises qui vont permettre de peaufiner le système de monitoring électoral qui sera mis en place lors de prochaines élections municipales de 2014 et présidentielles de 2015.

**COMPONENT 4:**

**a) Implementing agencies and their capacity:**

Le Projet est mis en œuvre par le PNUD, le HCDH et l'UNESCO qui sont choisis en fonction de leurs avantages comparatifs :

Le PNUD, de part son mandat, a un avantage comparatif au niveau de la promotion d'une démocratie inclusive et une expertise avérée au niveau de l'appui en matière de gestion opérationnelle et technique du processus électoral. En outre, il assure la gestion technique, administrative du projet d'appui au cycle électoral (PACE) ainsi que la coordination des partenaires à travers le basket fund mise en place dans le cadre des élections législatives. De manière spécifique, la promotion de la participation des femmes au processus électoral, en tant que candidates, électrices, médiatrices, observatrices constitue un socle clé de la Stratégie Genre du PNUD et du Programme Pays. De ce fait, les actions dans le cadre du volet « Plateforme de Veille des Femmes » viennent en complément aux autres actions visant la participation politique des femmes en partenariat avec d'autres partenaires comme le NDI, UNOWA et ONU Femmes

Le HCDH intervient exclusivement dans le monitoring des droits de l'homme pendant le processus électoral. En revanche, le HCDH a une expérience confirmée en matière de monitoring des droits de l'homme pendant les processus électoraux. Ainsi en 2010, le HCDH a mis en œuvre des mesures visant à réduire le risque de violations des droits de l'homme pendant le processus électoral. Ces mesures ont essentiellement consisté en des actions de plaidoyer, y compris à travers les bons offices du Représentant du HCDH et du Coordonnateur résident, des sessions de sensibilisation de masse, des activités de renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des forces chargées de la sécurisation du processus électoral. Cette expérience a été utile et appréciée par les acteurs nationaux et les autres partenaires intervenant dans le pays. La valeur ajoutée du HCDH a également été reconnue en matière de monitoring de la situation des droits de l'homme durant les élections, d'où les demandes réitérées de la part des entités étatiques de rééditer l'expérience. A cet effet, il mettra en place une stratégie de couverture de l'ensemble du territoire afin de disposer en temps opportun d'informations idoines relatives à la situation des droits de l'homme pendant le processus électoral. Conformément à son mandat, le HCDH se servira des informations reçues pour des actions préventives appropriées.

L'UNESCO de par son mandat s'occupe des questions d'éducation et de culture. Le projet ayant un volet éducation citoyenne et de promotion d'une culture de non-violence, il est apparu opportun de confier l'exécution de ce volet à cette agence. De plus les résultats des projets antérieures dans ce domaine, à savoir le projet « Promotion de l'éducation civique et promotion de la culture de non-violence » et « Appui au renforcement de la culture citoyenne » ont été concluants notamment en ce qui concerne la mise en place et l'animation des clubs et alliances de la paix en partenariat avec le Ministère de l'enseignement pré universitaire, l'éducation civique et la promotion de la culture au processus de paix.

Par ailleurs, les OSC partenaires ont été identifiées sur la base des expériences antérieures et des résultats satisfaisants obtenus dans l'exécution du projet dans les phases précédentes. Il s'agit en de la Coalition des Femmes/Filles de la Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG/DCPD) qui regroupe 220 organisation et réseaux féminines. Au cours de l'année 2012/2013, la Coalition a bénéficié d'un appui financier et technique d'ONU Femmes pour leur renforcement institutionnel et organisationnel. En outre, la Coalition a participé à l'atelier de restitution sur la capitalisation des expériences sur la plateforme de veille des femmes au Sénégal.

Le Consortium pour l'observation Domestique du processus électoral en Guinée (CODE) est composé de 13 organisations membres et comprend une trentaine d'organisations partenaires, 8 Collèges régionaux, 33 Collèges préfectoraux et Cinq collèges communaux. Il a été mis en place en 2008 dans un contexte marqué par un déficit de confiance entre les acteurs politiques sur les modalités d'organisations des élections. Depuis sa création, le CODE, a acquiert une expérience dans l'observation de la liste électorale biométrique de 2008-2009, les élections présidentielles de 2010 et les opérations pré électorales 2011-2013 sur les préparatifs des élections législatives avec l'appui de la Grande Bretagne, le NDI et USAID.

Le Réseau Afrique jeunesse de Guinée (RAJ-GUI) est une plate forme nationale composée de vingt associations, ONG et mouvements de jeunesse légalement constitués de Guinée. Il a été mis en place en 2003. Son objectif principal est de renforcer les capacités des organisations de jeunesse à travers la formation et l'information sur les questions de développement. Les principales activités du Réseau sont : l'organisation des formations ciblées sur les thématiques en phase avec les préoccupations des jeunes guinéens, l'appui conseils aux organisations membres, la conception et la mise en œuvre des programmes dans les domaines prioritaires : gouvernance locale, citoyenneté et éducation électorale, la sensibilisation des jeunes sur leurs droits politiques et devoirs civiques, la prévention des conflits, la non violence, l'observation pour la transparence des élections, la recherche action et les prestations de service. RAJ-Guinée a participé à la mise en oeuvre des projets: Introduction des TIC dans la promotion des droits humains et la culture de paix à l'intention des jeunes leaders après la période postélectorale; le renforcement de l'éducation citoyenne à l'intention des associations de jeunes et des femmes dans les préfectures à risque.

Les institutions et les départements ministériels impliqués ont été identifiés en fonction de leur rôle dans le processus de pacification du scrutin électoral et dans le cadre global de la consolidation de la Paix. Spécifiquement, il s'agit d'institution et de départements dont les rôles et responsabilités sont liés aux activités du projet. Ce sont : la CENI, le Conseil national de la communication. Le Ministère de l'Administration du Territoire et du Développement Local (MATD), le Ministère des Droits de l'Homme et des libertés publiques, le Ministère de la jeunesse, l'emploi des jeunes et des sports, le Ministère de la culture et du patrimoine historique et le Ministère de l'enseignement pré universitaire.

## **b) Project Management Arrangements and coordination:**

### **- Project management and coordination:**

Les activités de ce projet seront réalisées sous la coordination de l'équipe du Secrétariat Permanent du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix. Chacune des agences du Système des Nations Unies intervenant sur le leadership d'une activité recevra directement le montant du budget y afférent. Ainsi le PNUD, le HCDH et l'UNESCO respectivement seront responsables de la formulation des partenariats stratégiques pour l'exécution de l'activité, en lien avec l'unité technique de Coordination du PBF. Pour une bonne cohérence de l'exécution du projet, les Agences fonctionneront en synergie entre elles et les partenaires nationaux à travers une coordination inter agence en lien avec le des partenaires sur les élections. Pour ce faire, un plan de mise en œuvre commun sera élaboré en lien avec le responsable suivi-évaluation du PBF qui garantira la participation des partenaires nationaux.

Les activités seront directement exécutées par des ONG spécialisées, notamment la COFFIG/DCPD et le CODE conformément à la stratégie définie plus haut. Le leadership de l'animation de chaque volet sera assuré par une agence conformément à son avantage comparatif, qui aura la responsabilité de signer l'accord de partenariat avec les ONG et/ou acteurs nationaux spécialisés intervenant dans le domaine.

Chaque agence mettra en place un mécanisme de suivi permettant l'appropriation des activités par la partie nationale, et le développement de synergies avec d'autres acteurs et parties prenantes intervenant dans le même domaine. Pour renforcer la concertation autour des objectifs globaux du projet, des rencontres périodiques de coordination seront faites avec l'ensemble des intervenants afin d'apprécier le travail en cours sur le terrain, et dégager des orientations stratégiques pour la suite.

### **c) Dispositions administratives (paragraphe normalisés – à ne pas supprimer)**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des organes des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au PBF. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux organes des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque organe et par le MPTF.

#### **Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008)<sup>2</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du PBF:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque organe des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO (le Bureau d'appui à la consolidation de la paix). En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finaux), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les organes des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'organe des Nations Unies bénéficiaire

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA-10.30.2008.doc>

concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

- Déboursier des fonds à l'intention de tout organe des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du PBF.

#### **Responsabilité, transparence et rapports des organes des Nations Unies bénéficiaires**

Les organes des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque organe conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacun de ces organes tiendra un "grand livre" faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du PBF. Ce Grand livre, autonome pour chaque organe, sera géré par l'organe en question conformément à ses propres règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « Grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'organe des Nations Unies concerné.

Chaque organe des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants:

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 31 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'organe en question par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du PBF;
- Des états financiers finaux et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF), dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

#### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du PBF sera assumée par l'organe des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'organe des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'organe en question.

#### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du PBF sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

### Component 5: Annexes

Annex A: Donor Mapping in Peacebuilding Strategic Outcome Area/s (including UN agencies) and gap analysis - voir PCPP II

Annex B: Mapping of UN Recipient Organizations - voir PCPP II

Annex C: Suggested Organigram to be used for the Project's Joint Steering Committee or the Project Board – voir TDR

Annex D: Target table for Outcome and Output Indicators of the Results Framework

|  | <b>Performance Indicators</b>  | <b>Indicator Baselines</b> | <b>Planned Indicator Targets</b>   | <b>Targets actually achieved</b> |
|--|--|----------------------------|--|----------------------------------|
| <b>Outcome 1</b><br>Les élections législatives se déroulent sans un climat de confiance et sans violence   | # de dysfonctionnements du processus électoral et violations de droits de l'homme rapportés depuis le démarrage de la campagne jusqu'à la proclamation des résultats | ND                         | Une baisse d'au moins 25% d'incidents comparée aux élections présidentielles de 2010               |                                  |
| <b>Output 1.1</b><br>Un dispositif de monitoring électoral opérationnel avec une capacité de réponse rapide et un dispositif de monitoring des droits de l'homme   | # de solutions apportées par la Salle de Veille des Femmes aux incidences et dysfonctionnements rapportés par les observatrices                                      | 0                          | Au moins 70% des urgences rapportées sont résolues   |                                  |
|  | # Rapports de 104 moniteurs des droits de l'homme  | 0                          | Au moins 70% des cas de violations des droits de l'homme rapportés font l'objet d'un suivi         |                                  |
| <b>Output 2.1</b><br>Promotion d'une culture de paix et non-violence en période pré- et post électoral et sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs citoyens dans le cadre des élections | Indicateur 2.1.1<br>Taux de vote (hommes/femmes)   |                            | Un accroissement de 5% du taux de vote (homme/femmes) depuis les élections présidentielles de 2010 |                                  |

**Annex E:** Project Summary (to be submitted as a word document to MPTF-Office for upload at the gateway)



## **PEACEBUILDING FUND PROJECT SUMMARY**

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Project Number &amp; Title:</b>          | PBF/<br>Appui au monitoring électoral y compris de la situation des droits de l'homme en Guinée   |  |
| <b>Recipient UN Organization:</b>           | UNDP, HCDH, UNESCO  |  |
| <b>Implementing Partner(s):</b>             | UNDP, HCDH, UNESCO, COFFIG/DCPD, CODE   |  |
| <b>Location:</b>                            | Conakry et 8 Regions Administratives  |  |
| <b>Approved Project Budget:</b>             | 1 052 110,67 USD  |  |
| <b>Duration:</b>                            | <b>Planned Start Date:</b><br>01 Septembre 2013   | <b>Planned Completion:</b><br>31 Decembre 2013 |
| <b>SC Approval Date:<br/>(Actual Dates)</b> | 28 Août 2013  |  |
| <b>Project Description:</b>                 | <p>L'objectif global du présent projet qui regroupe le PNUD, le HCDH et l'UNESCO est de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance, à la promotion d'une culture de non-violence ainsi qu'au respect des droits de l'homme avant, pendant et après les élections législatives du 24 septembre 2013. Le projet comporte en ce qui concerne le HCDH, un volet de monitoring de la situation des droits de l'homme en général et particulier dans les zones à risque. Par ailleurs le projet vise à mettre en place un dispositif de monitoring des élections avec une capacité de réponse efficace rapide pour intervenir en temps réel aux dysfonctionnements liés aux élections, aux risques de fraude et de violences électorales. Basé sur les expériences du Sénégal, du Liberia, de la Sierra Leone, du Mali et du Togo, ce dispositif est composé d'une « Case de Veille » qui intègre trois chambres qui ont pour charge de recueillir les informations, de les analyser et apporter les réponses adéquates. La troisième chambre, constitue du groupe de contact assure tout le processus d'alerte précoce. Tout le mécanisme est entièrement géré par les femmes à travers la Plateforme de Veille pour la tenue d'élections paisibles et transparentes. Enfin, il sera déployé par l'UNESCO, un vaste programme de renforcement des capacités citoyennes sur le code des élections et la non-violence. Ces actions soutenant des élections crédibles peuvent ainsi apporter une contribution majeure à l'achèvement de la transition et à la consolidation de la paix en Guinée.</p> |  |
| <b>PBF Priority Area:</b>                   | National Reconciliation   |  |

|                         |   |
|-------------------------|---|
| PBF Outcome:            | Rule of Law   |
| Key Project Activities: | <p><b>Output 1 : Un dispositif de monitoring électoral et de monitoring des droits de l'homme est opérationnel avec une capacité de réponse rapide pour la gestion des dysfonctionnements du processus électoral et un suivi des cas de violations des droits de l'homme</b></p> <p>1.1. Mettre en œuvre un plan de déploiement des femmes monitrices de la plateforme de veille dans les régions et Conakry (NB : la formation se fera à travers le projet facilitation)</p> <p>1.2. Mettre en place d'un système d'alerte précoce et de réponse rapide le jour du scrutin à travers une Salle de veille</p> <p>1.3. Renforcer les capacités en droits de l'homme et déployer 140 moniteurs et trois (3) fonctionnaires internationaux des droits de l'homme sur le terrain</p> <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un système d'alerte précoce et de réponse rapide est opérationnel à travers la mise en place d'une salle de veille composée d'une unité technique, d'analyse et politique et capable de réagir en temps réel aux dysfonctionnements et incidents rapportés par les femmes monitrices</li> <li>- 800 femmes monitrices sont déployées sur l'ensemble du territoire et alimentent le système d'alerte précoce et de réponse rapide</li> <li>- 140 moniteurs de droits de l'homme et 3 fonctionnaires internationaux des droits de l'homme (Grade P 3) sont déployés sur l'ensemble du territoire et alimentent le système de rapport interne piloté par le HCDH sur la situation des droits de l'homme;</li> </ul> <p><b>Output 2 : Promotion d'une culture de paix et non-violence en période pré- et post électorale et sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs citoyens dans le cadre des élections</b></p> <p>1.4. Former les journalistes sur les droits de l'homme et la responsabilité sociale en période électorale</p> <p>1.5. Mettre en place un vaste programme d'éducation citoyenne à travers l'organisation de caravanes de civisme</p> <p>1.6. Concevoir deux spots TV et Radio pour diffusion dans les langues locales</p> <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 Journalistes adhèrent au code de bonne conduite et à la stratégie de communication mis en place par le projet</li> <li>- 150 paires éducateurs/éducatrices favorisent une meilleure connaissance des populations du processus électoral et l'exercice du droit de vote</li> <li>- Une stratégie de communication en langues locales via la diffusion de 2 spots permet d'inciter les citoyens à la tolérance, à des comportements responsables, et non-violents</li> </ul> |